

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 7 décembre 2023

Plan Grand Froid - Dispositifs d'urgence en faveur des publics vulnérables dans le département de l'Aude

Le Préfet de l'Aude a réuni le 29 novembre 2023, le comité de pilotage du lancement du plan « Grand Froid » de l'Aude, associant services de l'État, acteurs de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion ainsi que les associations caritatives du département de l'Aude.

Dans le cadre de la veille saisonnière hivernale, et en raison de la vague de froid que nous traversons, M. Christian POUGET, préfet de l'Aude tient à rappeler les dispositifs mis en place pour prendre en charge les personnes les plus vulnérables, à la rue ou isolées dans le contexte actuel.

En 1^{er} lieu, l'ouverture toute l'année de **286 places** en centres d'hébergement d'urgence pour les personnes en grandes difficultés sociales, à la rue; cette mise à l'abri des publics les plus vulnérables s'accompagne d'une évaluation sociale et favorise leurs accès aux droits communs. En cas de saturation de ces places, des nuitées hôtelières sont mobilisables également sur les principales villes de l'Aude, comme Carcassonne, Narbonne ou Limoux.

En période de froid extrême, le préfet de l'Aude peut décider l'ouverture de places supplémentaires en foyers d'urgence ou dans des gymnases, pour faire face à une chute brutale des températures et en raison des tensions sur les places d'urgence déjà ouvertes; pour venir en aide aux SDF les plus vulnérables, un centre d'urgence hivernal est ouvert à Carcassonne, depuis fin novembre pouvant héberger 11 personnes jusqu'à la fin de la période hivernale (au 31 mars 2024).

En second lieu, l'accompagnement des personnes précaires, au-delà des hébergements de nuit, s'effectue grâce à une veille sociale, au travers des accueils de jour et des maraudes (*aller vers*) de l'équipe mobile de l'ADAFF de l'Aude et des bénévoles de la Croix-Rouge française de l'Aude. Ces dispositifs permettent aux plus démunis de se rendre dans des lieux ouverts en journée, pour se restaurer, se laver et avoir une écoute avec des travailleurs sociaux et une infirmière; l'accès aux droits est privilégié avec une aide dans les démarches administratives, de soins et d'insertion et une mise en relation avec les autres partenaires du secteur social, médico-social et sanitaire.

En période de froid extrême, les accueils de jour sont renforcés, avec des plages d'ouverture élargies y compris en fin de semaine, tout comme les maraudes avec une accentuation des déambulations dans les rues et les squats; des distributions de nourritures, de boissons chaudes ou de vêtements chauds sont effectuées durant toute la période hivernale par les associations caritatives, qui peuvent solliciter le **115 (N° national d'appel d'urgence sociale)** en cas d'urgence, à l'instar de toute personne découvrant dans la rue, une personne en détresse en raison des conditions climatiques.

Enfin, la coordination de tous les dispositifs d'urgence est réalisée par le SIAO de l'Aude qui est en relation régulière avec le 115 et les services de l'État; des commissions de suivi des personnes hébergées ont lieu chaque semaine entre les services de l'État, le SIAO et les acteurs de la veille et de l'urgence sociale.

Le préfet de l'Aude tient à nouveau à saluer l'engagement de tous les acteurs qui contribuent au déploiement du plan Grand Froid dans l'Aude, au travers de tous les dispositifs mis en place depuis novembre 2023. Il a pu mesurer les actions concrètes des opérateurs, tels que l'association Aude urgence accueil, la Croix-Rouge française de l'Aude au cours des maraudes ou des visites de terrain, ou encore la banque alimentaire de l'Aude très mobilisée en cette période.

Les services de l'État restent vigilants quant aux vagues de froid que nous traversons et à leurs conséquences sur les plus démunis, aux côtés des acteurs de terrain et des municipalités.

Toutes ces entreprises/actions participent à la lutte contre les exclusions et la pauvreté et donnent des exemples concrets aux valeurs de solidarité et de fraternité dans le département de l'Aude.

Contact Presse

BRECI

Pôle de la Communication Interministérielle

Dominique BLANC
04 68 10 27 87 - 06 76 72 33 81

Alexis MARTINEZ
04 68 10 27 25

Mail : pref-communication@aude.gouv.fr

  @Prefet11

www.aude.gouv.fr

52 Rue Jean Bringer
11000 Carcassonne Cedex 9